



Code of conduct pour les parents et spectateurs aux tournois juniors

Swiss Golf s'efforce de faire en sorte que les jeunes joueuses et joueurs apprennent le plus tôt possible, étape par étape, à agir de manière autonome sur le parcours de golf. Les parents permettent à leurs enfants d'apprendre de leurs propres expériences et de leurs erreurs. Swiss Golf est conscient du rôle important que jouent les parents dans la "carrière de golf" de leurs jeunes et apprécie beaucoup leur soutien. Nous encourageons également les spectateurs à profiter du jeu de golf sans influencer les compétiteurs ou le déroulement de la compétition.

Swiss Golf ainsi que les clubs hôtes de tous les tournois nationaux et régionaux de Swiss Golf attendent des joueuses et joueurs, de leurs parents et des spectateurs qu'ils se conforment en toute circonstance à l'« Esprit du jeu » sur et en dehors du terrain de golf et que l'ensemble des acteurs respectent les règlements de Swiss Golf en vigueur pour la compétition concernée ainsi que la Statuts en matière d'éthique de Swiss Olympic.

Les parents et les spectateurs désirent bien évidemment le meilleur pour leurs enfants. Ce document décrit les comportements qui garantissent que le tournoi dans son ensemble offre la meilleure expérience possible à tous les participants.

1. Le fair-play est le premier principe directeur.
2. Toutes les personnes qui, avec l'autorisation du club hôte, accèdent au parcours pendant un tournoi, respectent à tout moment les règles de golf du R&A. Celles-ci ne dérangent en aucun cas les compétiteurs et veillent à tout moment à leur propre sécurité. Les téléphones portables doivent être mis en mode silencieux.
3. Toutes/tous les joueuses et joueurs, aides, et officiels doivent être traités avec respect à tout moment.
4. Avant le tour, les parents/spectateurs permettent aux compétiteurs à la fois de s'échauffer sans être dérangés et de se préparer à la compétition de manière autonome. La joueuse/le joueur décide si une personne peut la/le suivre ou non sur le terrain. Les parents respectent les souhaits de leur enfant.
5. Les conseils de toute nature ne sont pas autorisés pendant le tour et peuvent entraîner des coups de pénalité ou la disqualification de la joueuse/du joueur. Les discussions privées avec les joueuses et joueurs doivent être évitées afin d'éviter tout risque de mauvaise interprétation.
6. Sur le parcours, une distance d'environ 30 mètres par rapport aux joueuses et joueurs est maintenue à tout moment pendant le tour (idéalement, toujours au moins un demi-trou).
7. Les spectateurs restent, dans la mesure du possible, sur les chemins publics ou dans le rough et ne pénètrent pas sur les fairways, les départs et les greens.
8. L'emplacement d'une balle trouvée sera indiqué par un objet (drapeau, casquette, etc.) et la personne qui cherche s'en éloigne. Les parents/spectateurs ne touchent pas une balle et ne modifient en aucune manière les environs immédiats de la balle.
9. Toutes les règles ci-dessus s'appliquent jusqu'à ce que les cartes de score soient signées et que les joueurs aient quitté la zone de recording.
10. Un club hôte a le droit d'édicter ses propres règles plus strictes pour les personnes présentes lors d'une manifestation, règles qui doivent être alors également respectées. Le non-respect de ces règles supplémentaires constitue une infraction au présent Règlement de conduite.

La présence à un tournoi juniors Swiss Golf implique de fait l'acceptation de ce règlement. La direction du tournoi attire explicitement l'attention de la personne sur ce règlement si elle l'enfreint et lui demande de confirmer par sa signature qu'elle l'a lu. Si la direction du tournoi le juge nécessaire, elle peut demander à la personne concernée de quitter le terrain de golf. Les infractions doivent être signalées au Swiss Golf Junior Responsible Team à l'adresse juniors@swissgolf.ch. En cas de non-respect de ce règlement de comportement, le Junior Responsible Team peut décider d'exclure la personne concernée d'une ou de plusieurs manifestations juniors Swiss Golf pour une période déterminée. Si la personne enfreint à nouveau ce règlement, le cas sera soumis à la commission disciplinaire de Swiss Golf pour décision.

Commission Règlements de Swiss Golf – février 2024

Swiss Golf

Place de la Croix-Blanche 19 • 1066 Epalinges
Tel. +41 21 785 70 00 • info@swissgolf.ch • swissgolf.ch


ROLEX